

RELAIS ASSOCIATIF
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 JUILLET 2008

DÉLIBÉRATION

OBJET : Défi Transat 2002

Rapporteur : Sylvain BRITEL

Sophie LIVORY s'est retirée pendant l'examen de la question.

L'association Défi Transat 2002 a pour objet la préparation et la participation à des épreuves sportives en voile. Elle a été déclarée en sous-préfecture de Lorient le 15 mai 2001. Elle est présidée par Pierre LIVORY. Le siège social est fixé au 6 allée des Ondines en Ploemeur.

Le programme retenu pour la saison 2008 est bâti autour de la présence de l'association aux épreuves majeures du circuit professionnel à savoir :

- La transat en double AG2R dont le départ sera donné le 20 avril de Concarneau et l'arrivée jugée à Saint Barthélémy.
- La Solitaire du Figaro, considérée comme la reine des courses en solitaire, se dispute au mois d'août et regroupe une cinquantaine de concurrents.

Elle sollicite de la ville de Ploemeur un partenariat.

Celui-ci est acté dans une convention dont l'objectif est de définir les engagements des deux parties.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission «sport, jeunesse, enfance, santé, prévention et sécurité», après en avoir délibéré et à la majorité de vingt-six voix pour et six voix contre,

➤ APPROUVE le partenariat avec l'association Défi Transat 2002.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
L'adjoint délégué à la vie associative et la communication

Sylvain BRITEL